

Depuis quelques semaines, une nouvelle expression s'est invitée dans le paysage économique, médiatique et politique : la « smicardisation » de l'économie française. Cette situation s'expliquerait par l'existence d'une trappe à bas salaires qui désinciterait les employeur•ses à accorder des augmentations aux salarié•es rémunéré•es au voisinage du salaire minimum. Cela bloquerait toute mobilité salariale pour ces travailleuses et travailleurs.

Dans son discours de politique générale du 30 janvier 2024, Gabriel Attal déclarait : « Nous devons faire évoluer un système qui nous a conduits, depuis des décennies, à concentrer nos aides, nos exonérations, au niveau du Smic. [...] Notre système, fruit de réformes successives pécunies de bonnes intentions ces dernières années, a placé notre monde économique dans une situation où il n'y a quasiment plus aucun intérêt pour quiconque à augmenter un salarié au Smic. [...] Alors oui, j'assume de le dire, il faut désmicardiser la France. »

Quelques semaines avant, une mission avait été confiée par le gouvernement aux économistes Antoine Bozio et Étienne Wasmer afin de faire des propositions de réformes du système socio-fiscal pour sortir de cette situation de trappe à bas salaires et, in fine, « désmicardiser » l'économie française. Une première [contribution de la CGT](#) à cette mission a été publiée le 5 février dernier. Une [synthèse](#) de ce document est aussi disponible.

Solidaires

SYNDICAT NATIONAL

Finances Publiques

fichiers:



[Télécharger 20240329_note-eco_163_numerique.pdf](#) (473.87 Ko)

Syndiqués: [Note Economie Confédérale](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
